

Acaule :

Plante qui ne forme pas de tige, comme les primevères, les AGAVE...

Acide :

Un sol acide contient une faible proportion de calcaire. Son degré d'acidité est indiqué par un pH inférieur à 7. En dessous du chiffre 4, une terre est impropre à pratiquement toute culture. Par chez nous les pH des terres varient de 5 à 6,5 et sont donc tous à tendance acide, et conviennent à la majorité des plantes.

Acuminé :

Se terminant par une pointe longue et effilée.

Adventices :

Ou mauvaises herbes, pour désigner des plantes qui poussent sur un terrain cultivé sans y avoir été semées ou plantées, et qui entrent en concurrence avec les cultures.

Adventif :

Se dit d'un organe qui apparaît à un endroit où il ne se forme pas d'ordinaire, par exemple des racines aériennes poussant sur une tige.

Aiguille :

Désigne la feuille rigide et linéaire d'un conifère, comme les pins, les cèdres...

Aisselle :

Angle formé entre une partie de la plante, et la tige qui la porte.

Alcalin :

Ce terme s'oppose à 'acide', et s'applique à un sol riche en calcaire. Son degré d'alcalinité est précisé par un pH supérieur à 7, et n'atteint jamais pour une terre le sommet de 14.

Alternance :

Phénomène observé chez certains arbres fruitiers, les pruniers par exemple, dont une année de forte production est suivie par des années à récoltes plus faibles.

Alterne :

Se dit des feuilles ou bourgeons disposés sur un rameau de façon alternée et non face à face.

Annuelle :

Plante qui accomplit tout son cycle de végétation dans la même année.

Anthère :

Partie terminale de l'étamine d'une fleur, qui renferme le pollen.

Aoûté :

Caractérise le passage des rameaux de l'état herbacé, donc tendre, à l'état ligneux donc dur, en fin d'été.

Apétale :

Se dit d'une fleur dépourvue de pétales, ceux-ci étant souvent remplacés chez les arbustes à fleurs par des bractées.

Arbre :

Plante ligneuse, développant une couronne de branches au sommet d'un tronc souvent unique.

Arbuste :

Plante ligneuse formant de nombreuses branches ou des tiges, partant le plus souvent de la base.

Argileux :

Nature d'un sol compact, ayant une bonne capacité de rétention en eau, sensible au tassement, et dont la texture est fine, souple et grasse.

Arille :

Tégument recouvrant certaines graines, souvent charnu et vivement coloré, chez les ifs par exemple.

Autofertile :

Qualifie une plante qui donne des graines par fécondation avec son propre pollen.

Autopollinisation :

Transfert du pollen des anthères d'une fleur au stigmate d'une autre fleur sur la même plante.

Autostérile :

Qualifie une plante incapable de produire des graines par autofécondation, et qui a donc besoin de la présence d'une variété pollinisatrice pour la production de fruits.

Axillaire :

Se dit d'un organe qui apparaît à une aisselle, par exemple un bourgeon à l'aisselle d'une feuille.